





Convention sur la diversité biologique

Distr.

GÉNÉRALE

UNEP/CBD/SBI/REC/1/10

6 mai 2016

FRANÇAIS

ORIGINAL: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE L'APPLICATION Première réunion Montréal (Canada), 2-6 mai 2016 Point 13 de l'ordre du jour

RECOMMANDATION ADOPTÉE PAR L'ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE L'APPLICATION

1/10 Rapports nationaux

L'Organe subsidiaire chargé de l'application

- 1. *Prend note* du projet de lignes directrices, y compris le projet de modèles de rapports, pour le sixième rapport national, qui figurent à l'annexe de la présente recommandation;
- 2. Prie le Secrétaire exécutif de prendre des dispositions pour que les Parties réalisent un examen par des pairs du projet de lignes directrices, y compris du projet de modèles de rapports, pour le sixième rapport national et le projet de manuel de référence, et de les réviser à la lumière des commentaires reçus, pour la considération de la Conférence des Parties à sa treizième réunion, tenant également compte de toute suggestion émanant d'autres conventions liées à la biodiversité;
- 3. Prie également le Secrétaire exécutif de mettre le projet de lignes directrices, y compris le projet de modèles de rapports et le projet de manuel de référence à la disposition des secrétariats des conventions liées à la biodiversité et du Groupe de liaison des conventions liées à la biodiversité, et de les inviter à communiquer leurs vues sur les synergies potentielles dans l'établissement de rapports, afin de faciliter l'harmonisation des processus d'établissement de rapports grâce à des sources de données, des indicateurs et d'autres informations pertinentes communs;
- 4. Recommande que la Conférence des Parties, à sa treizième réunion, adopte une décision dans ce sens :

La Conférence des Parties

- 1. *Adopte* les lignes directrices, y compris les modèles de rapports, pour le sixième rapport national;
 - 2. *Prie* le Secrétaire exécutif de :

- a) Rendre les lignes directrices, y compris les modèles de rapports, pour le sixième rapport national disponibles aux Parties dans les six langues officielles des Nations Unies au plus tard le 31 mars 2017, notamment par le biais du Centre d'échange de la Convention et de l'outil de notification en ligne facultative;
- b) Développer davantage l'outil de notification en ligne facultative en vue de l'aligner pleinement sur les lignes directrices pour le sixième rapport national, avant le 31 mars 2017 au plus tard;
- c) Finaliser le manuel de référence pour le sixième rapport national, compte tenu, entre autres éléments pertinents, des orientations sur les sources de données, indicateurs et autres informations pertinentes communs fournies par les secrétariats d'autres conventions liées à la biodiversité et le Groupe de liaison des conventions liées à la biodiversité, et de le mettre à disposition via le centre d'échange de la Convention et par d'autres moyens;
- 3. Encourage les Parties à soumettre leur sixième rapport national avant le 31 décembre 2018, en tenant compte des préparatifs pour la cinquième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, et encourage les Parties à soumettre des éléments de leur sixième rapport national au fur et à mesure qu'ils sont prêts, comme il convient, en utilisant l'outil de notification en ligne facultative;
- 4. *Prie* le Fonds pour l'environnement mondial de fournir un financement adéquat en vue de la préparation du sixième rapport national en temps opportun et rapidement aux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement parmi eux, ainsi qu'aux Parties à économie en transition;
- 5. *Invite* les Parties, les autres gouvernements et les organisations compétentes à fournir un soutien aux pays en développement, notamment par le biais du Partenariat relatif aux indicateurs de biodiversité, pour la préparation de leur sixième rapport national, plus particulièrement le développement d'indicateurs et l'utilisation de données scientifiquement éprouvés pour la communication et l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs nationaux;
- 6. Prie le Secrétaire exécutif, dans la limite des ressources disponibles et, lorsque cela est possible et selon qu'il convient, en collaboration avec les partenaires et processus pertinents, d'organiser des activités de renforcement des capacités afin d'appuyer les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires parmi eux, ainsi que les Parties à économie en transition, dans la préparation de leur sixième rapport national, y compris l'utilisation de l'outil de notification en ligne facultative;
- 7. Invite les Parties à faciliter, selon qu'il convient, une participation pleine et effective des peuples autochtones, des communautés locales et des parties prenantes concernées, y compris des correspondants nationaux des autres conventions de Rio, à la préparation du sixième rapport national pour s'assurer que le rapport national offre une représentation de la mise en œuvre nationale et pour accroître l'harmonisation et la coordination des rapports établis au titre de la Convention et de ses Protocoles, ainsi que les synergies dans les rapports entre les conventions relatives à la biodiversité;
- 8. Prie le Secrétaire exécutif d'élaborer, en consultation avec le Bureau de la Conférence des Parties et moyennant l'approbation ultérieure de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties aux Protocoles de Cartagena et de Nagoya, des propositions pour l'harmonisation des rapports nationaux établis au titre de la Convention et de

ses protocoles, et de faire rapport à l'Organe subsidiaire chargé de l'application à sa deuxième réunion, compte tenu des éléments suivants :

- a) Des cycles d'établissement des rapports synchronisés pour la Convention, le Protocole de Cartagena et le Protocole de Nagoya, comprenant des dates de remise de rapports communes après la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention, la dixième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et la quatrième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, en 2020;
- b) Une approche commune en ce qui a trait au format des rapports nationaux au titre de la Convention et de ses Protocoles;
- c) L'intégration graduelle des systèmes de rapport disponible dans le Centre d'échange de la Convention, le Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques et le Centre d'échange sur l'accès et le partage des avantages, y compris des comptes d'utilisateur unifiés, un portail unique pour l'accès aux rapports de chacun des trois instruments, une marque et une conception communes pour tous les rapports nationaux et un système commun pour analyser et afficher les rapports nationaux présentés;
- d) Des liens appropriés entre les futurs plans stratégiques de la Convention et de ses Protocoles, en vue de faciliter l'harmonisation des rapports établis au titre de la Convention et de ses Protocoles;
- 9. Prie le Secrétaire exécutif, dans la limite des ressources disponibles, en collaboration avec les secrétariats des conventions liées à la biodiversité et des conventions de Rio, et le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement, d'examiner des options pour accroître les synergies entre ces conventions, y compris un examen des possibilités suivantes :
 - a) Des séries d'indicateurs communs, selon qu'il convient;
 - b) Des modules de rapport communs sur les questions communes;
 - c) L'interopérabilité des systèmes de gestion et de communication de l'information;
 - d) L'harmonisation des outils de présentation des rapports nationaux;
- 10. Prie également le Secrétaire exécutif de soumettre un rapport sur l'état d'avancement de l'activité mentionnée au paragraphe 9 ci-dessus à l'Organe subsidiaire chargé de l'application à sa deuxième réunion.

Annexe

PROJET DE MODÈLES DE RAPPORTS POUR LE SIXIÈME RAPPORT NATIONAL

Partie I. Informations sur les objectifs poursuivis au niveau national

Si votre pays a fixé et/ou adopté des objectifs nationaux ou souscrit à des engagements équivalents relatifs au Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020, veuillez utiliser les lignes directrices cidessous pour les décrire. Veuillez compléter ce tableau pour chacun des objectifs nationaux de votre pays. Si votre pays n'a pas fixé ou adopté d'objectif national relatif au Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020, veuillez l'indiquer dans la première case et passer à la partie II.

Les objectifs nationaux saisis dans cette partie seront reliés à la partie III afin de permettre l'évaluation des progrès accomplis dans leur réalisation.

I. Informations sur les objectifs poursuivis au niveau national
☐ Mon pays a adopté des objectifs nationaux pour la biodiversité ou souscrit à des engagements équivalents en accord avec le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité
ou
Mon pays n'a pas adopté d'objectif national pour la biodiversité. Je souhaite utiliser les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité. (passez à la partie II. Dans la partie III, les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité doivent être considérés comme des objectifs nationaux et les progrès doivent être évalués en vue de leur réalisation dans le contexte national.)
Objectif national (Veuillez utiliser le titre officiel, si possible):
<saisie de="" texte=""></saisie>
Fondement de cet objectif national
<saisie de="" texte=""></saisie>
Niveau d'application (Veuillez préciser le niveau auquel s'applique l'objectif) :
Cochez le niveau d'application
Régional/multilatéral – veuillez indiquer la zone concernée <saisie de="" texte=""> National/fédéral</saisie>
☐ Infranational – veuillez indiquer la zone concernée <saisie de="" texte=""></saisie>

Pertinence des objectifs nationaux pour les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité (Liens entre les objectifs nationaux et les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité.)
Principaux Objectifs d'Aichi pour la biodiversité correspondants (Note : Veuillez cocher un ou plusieurs Objectifs d'Aichi auxquels votre objectif national est totalement ou partiellement lié. Les Parties peuvent sélectionner un objectif entier ou un élément d'objectif (non représenté ici).)
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$
Autres Objectifs d'Aichi pour la biodiversité correspondants (veuillez cocher un ou plusieurs Objectifs d'Aichi pour la biodiversité auxquels votre objectif national est indirectement lié.)
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$
ou
L'objectif national n'a pas d'Objectif d'Aichi pour la biodiversité correspondant ou a trait à d'autres parties du Plan stratégique pour la diversité biologique – veuillez expliquer <saisie de="" texte=""></saisie>
Autres informations pertinentes (Utilisez ce champ pour fournir toute autre information pertinente, telle que le processus d'élaboration et d'adoption des objectifs nationaux, la participation des parties prenantes et les stratégies et plans dans lesquels cet objectif national est inclus.)
<saisie de="" texte=""></saisie>
Sites Internet, liens Internet et fichiers pertinents (veuillez indiquer ci-dessous les sites ou liens Internet qui permettent d'accéder aux informations concernant cet objectif national ou joindre des documents relatifs à celui-ci.)
<ajouter lien="" un=""> <ajouter fichier="" un=""></ajouter></ajouter>

Partie II. Application des mesures prises et évaluation de leur efficacité, et besoins scientifiques et techniques

En utilisant le modèle ci-dessous, veuillez indiquer les mesures que votre pays a prises pour réaliser ses objectifs nationaux et/ou mettre en œuvre sa stratégie et son plan d'action nationaux pour la diversité biologique. Veuillez fournir aussi une évaluation de l'efficacité de ces mesures. Le tableau doit être complété pour chacun des objectifs nationaux.

II. Application des mesures prises et évaluation de leur efficacité, et besoins scientifiques et techniques

Mesures prises pour réaliser cet objectif national, y compris les mesures prises dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action nationaux pour la diversité biologique actualisés, intégration de la biodiversité dans tous les secteurs et entre les secteurs, et mesures législatives adoptées (veuillez décrire ci-dessous les mesures prises pour contribuer à la réalisation de cet objectif national, y compris les mesures pertinentes prises pour mettre en œuvre la stratégie et le plan d'action nationaux pour la diversité biologique actualisés, les mesures d'intégration de la biodiversité, et les mesures législatives, de politique générale et les stratégies et plans pertinents.)

<Saisie de texte>

Sites Internet, liens Internet et fichiers pertinents (veuillez indiquer ci-dessous les sites ou liens Internet qui permettent d'accéder aux informations concernant la réalisation de cet objectif national.)

<Ajouter un lien> <Ajouter un fichier>

Pour chaque action ou mesure, veuillez indiquer à quels objectifs nationaux cette action ou mesure contribue de manière appréciable

<Sélectionner un ou plusieurs objectifs> La liste des objectifs saisis dans la partie I sera affichée ici automatiquement pour une sélection

Évaluation de l'efficacité des actions ou mesures prises dans l'obtention des résultats souhaités
Les mesures prises sont très efficaces Les mesures prises sont en partie efficaces mais nécessitent du temps pour produire leurs effets Les mesures prises sont en partie efficaces mais insuffisantes quant à leur étendue Les mesures prises sont en partie neutralisées par d'autres facteurs Les mesures prises sont inefficaces Inconnu
Veuillez expliquer votre choix et indiquer si possible les outils ou la méthode employés pour l'évaluation
<saisie de="" texte=""></saisie>
Sites Internet, liens Internet et fichiers pertinents. (Veuillez indiquer ci-dessous les sites et liens Internet ou documents qui permettent d'accéder à de plus amples informations concernant l'évaluation ci-dessus.)
<ajouter lien="" un=""> <ajouter fichier="" un=""></ajouter></ajouter>
Documents et informations pertinents , notamment des études de cas¹ illustrant comment les mesures prises ont produit (ou devraient produire) des résultats dans la mise en œuvre des objectifs nationaux, y compris des cas pertinents de mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action nationaux pour la diversité biologique actualisés ou d'intégration de la biodiversité dans les secteurs pertinents :
Informations pertinentes
<saisie de="" texte=""></saisie>
Sites Internet, liens Internet et fichiers pertinents. (Veuillez indiquer ci-dessous les sites et liens Internet ou documents qui permettent d'accéder à ces informations)
<ajouter lien="" un=""> <ajouter fichier="" un=""></ajouter></ajouter>
Besoins scientifiques et techniques : Y a-t-il des obstacles qui pourraient être surmontés par une coopération technique et scientifique, des activités de renforcement des capacités ou l'élaboration de matériel d'orientation ?
Veuillez décrire ces obstacles et ces besoins aussi précisément que possible
<saisie de="" texte=""></saisie>
S'il existe une documentation sur ces obstacles et évaluations des besoins, veuillez fournir les sites et liens Internet et les fichiers pertinents
<ajouter lien="" un=""> <ajouter fichier="" un=""></ajouter></ajouter>

 $^{^{1}}$ Les critères proposés ou éléments possibles de cas et études de cas seront inclus dans un manuel de référence pour le sixième rapport national.

Partie III. Évaluation des progrès accomplis dans la réalisation de chaque objectif national

En utilisant le modèle ci-dessous, veuillez évaluer le niveau de progrès accomplis dans la réalisation de chaque objectif national de votre pays ou engagements semblables. Le tableau doit être rempli pour chaque objectif national. Si votre pays n'a pas fixé d'objectifs nationaux, veuillez utiliser les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité.

III. Évaluation des progrès accomplis dans la réalisation de chaque objectif national
Objectif
<sélectionner objectif="" un=""> La liste des objectifs saisis dans la partie I sera affichée ici automatiquement pour une sélection</sélectionner>
Catégorie de progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif sélectionné :
☐ En voie de dépasser l'objectif ☐ En voie d'atteindre l'objectif ☐ Progrès accomplis en vue d'atteindre l'objectif, mais trop lents ☐ Aucun changement notable ☐ Éloignement de l'objectif
Date de l'évaluation :
<date></date>
Résumé des données factuelles utilisées (Veuillez fournir des renseignements sur les données factuelles que vous avez utilisées pour soutenir votre évaluation, en vous appuyant sur les informations pertinentes fournies dans la partie III).
<saisie de="" texte=""></saisie>
Indicateurs et autres outils utilisés pour cette évaluation
Indicateur(s) utilisé(s) pour cette évaluation
<indicateur(s) utilisé(s)=""> Veuillez fournir une liste des indicateurs utilisés pour l'évaluation ci-dessus.</indicateur(s)>
Ou : Aucun indicateur utilisé
Veuillez décrire tout autre outil ou moyen employé pour évaluer les progrès accomplis
<saisie de="" texte=""></saisie>

Veuillez fournir les liens Internet pertinents et/ou les fichiers contenant des informations supplémentaires à l'appui de l'évaluation
<ajouter lien="" un=""> <ajouter fichier="" un=""></ajouter></ajouter>
Niveau de confiance de l'évaluation ci-dessus
Fondée sur des données factuelles Fondée en partie sur des données factuelles Fondée sur des données factuelles limitées
Veuillez fournir une explication du niveau de confiance indiqué ci-dessus
<saisie de="" texte=""></saisie>
Caractère adéquat des données de suivi qui appuient l'évaluation
Le suivi relatif à cet objectif est adéquat Le suivi relatif à cet objectif est partiel (par ex. ne couvre qu'une partie du domaine ou de la question) Aucun système de suivi en place Le suivi n'est pas nécessaire
Veuillez décrire le système de suivi (s'il y en a)
<saisie de="" texte=""></saisie>
Sites Internet, liens Internet et fichiers pertinents. (Veuillez indiquer ci-dessous les sites et liens Internet ou documents relatifs au système de suivi décrit ci-dessus)
<ajouter lien="" un=""> <ajouter fichier="" un=""></ajouter></ajouter>

Partie IV. Évaluation de la contribution nationale à la réalisation de chaque Objectif d'Aichi pour la biodiversité

En utilisant le modèle ci-dessous, veuillez indiquer votre évaluation de la contribution de votre pays à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité. Ce tableau doit être rempli pour chacun des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité. Pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de *l'Objectif 20 d'Aichi pour la biodiversité*, les Parties sont invitées à utiliser le cadre de présentation des rapports financiers qui figure dans l'annexe II à la décision XII/3: https://www.cbd.int/decisions/cop/?m=cop-12 et accessible en ligne sur le site https://chm.cbd.int.

Dans cette partie, veuillez rendre compte des mesures prises et des progrès réalisés dans la poursuite des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité et évaluer la contribution de votre pays à la réalisation de chaque Objectif d'Aichi pour la biodiversité.

IV. Contribution nationale à la réalisation de chaque Objectif d'Aichi pour la biodiversité

Objectif 1 d'Aichi pour la biodiversité : Conscience accrue de la valeur de la biodiversité

Liste des objectifs nationaux principalement liés à cet Objectif d'Aichi pour la biodiversité (produite automatiquement pour chacun des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité)

Liste des objectifs nationaux également liés à cet Objectif d'Aichi pour la biodiversité (produite automatiquement pour chacun des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité)

Veuillez vous reporter aux informations fournies dans la partie I. Si votre pays n'a pas adopté d'objectifs nationaux, passez à la case suivante.

Veuillez décrire comment votre pays a contribué à la réalisation de cet Objectif d'Aichi pour la biodiversité et indiquer les données factuelles utilisées pour appuyer cette description.

(Les Parties dont un ou plusieurs des objectifs nationaux sont liés à cet objectif sont priées de fournir une description des contributions nationales à la réalisation de cet Objectif d'Aichi pour la biodiversité en s'appuyant sur les informations fournies dans les parties II et III.

Les Parties qui ont adopté plusieurs ou tous les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité comme objectifs nationaux ou qui ont œuvré à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité sans nécessairement les avoir adoptés comme objectifs nationaux sont priées de rendre compte ici des actions entreprises pour réaliser cet Objectif d'Aichi pour la biodiversité)

<saisie< th=""><th>de t</th><th>texte></th></saisie<>	de t	texte>
--	------	--------

Date de l'évaluation :	
<date></date>	

Indicateurs et autres outils utilisés
Indicateur(s) utilisé(s)
<indicateur(s) utilisé(s)=""> Veuillez fournir une liste d'indicateurs utilisés pour la description ci-dessus.</indicateur(s)>
Ou : Aucun indicateur utilisé

Partie V. Évaluation de la contribution nationale à la réalisation de chaque objectif de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes²

En utilisant le modèle ci-dessous, veuillez indiquer votre évaluation de la contribution de votre pays à la réalisation des objectifs de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes. Ce formulaire doit être rempli pour chacun des 16 objectifs de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes.

V. Évaluation de la contribution nationale à la réalisation de chaque objectif de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes
Évaluation des progrès accomplis dans la réalisation d'un objectif correspondant de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes actualisée
Est-ce que votre pays a fixé un objectif national lié à cet objectif de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes ?
Oui. Veuillez donner des précisions :
<saisie de="" texte=""></saisie>
Ou: Non. Il n'y a pas d'objectif national correspondant
Veuillez décrire dans quelle mesure votre pays a contribué à la réalisation de cet objectif (Les Parties peuvent rendre compte de mesures prises pour réaliser cet objectif si elles ne sont pas couvertes dans les parties II, III ou IV):
<saisie de="" texte=""></saisie>
Catégorie de progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes au niveau national :
 ☐ En voie de dépasser l'objectif au niveau national ☐ En voie d'atteindre l'objectif au niveau national ☐ Progrès accomplis pour atteindre l'objectif, mais trop lents ☐ Aucun changement notable ☐ Éloignement de l'objectif
Veuillez expliquer votre choix :
<saisie de="" texte=""></saisie>

² Cette partie du sixième rapport national est facultative.

Partie VI. Mise à jour du profil des pays en matière de biodiversité

En utilisant le modèle ci-dessous, veuillez mettre jour le profil de votre pays en matière de biodiversité en vous servant du texte fourni comme point de départ, ainsi que du guide concernant la longueur du texte et le degré de détail. Le cas échéant, vous pouvez résumer les informations fournies dans les parties précédentes. Les profils des pays en matière de biodiversité qui seront téléchargés sur le site Web de la Convention donnent un aperçu général des informations relatives à l'application de la Convention et de ses Protocoles par pays.

VI. Mise à jour du profil du pays en matière de biodiversité (mise à jour de l'information contenue dans le profil actuellement affiché sur le site https://www.cbd.int/countries. Note: le texte de la version actuelle sera affiché aux fins de mise à jour. Chaque partie du profil actualisé sera horodatée pour indiquer la date de publication de la mise à jour.)

Données factuelles sur la biodiversité

État et tendances de la biodiversité, y compris les avantages découlant de la biodiversité et des services et fonctions écosystémiques :

<Texte fourni pour mise à jour éventuelle>

Principales pressions exercées sur la biodiversité et facteurs de changement (directs et indirects) dans la diversité biologique :

<Texte fourni pour mise à jour éventuelle>

Mesures prises pour renforcer l'application de la Convention

Mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action nationaux pour la diversité biologique

<Texte fourni pour mise à jour éventuelle>

Ensemble de mesures prises pour contribuer à la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 :

<Texte fourni pour mise à jour éventuelle>

Mécanismes de soutien à la mise en œuvre au niveau national (législation, financement, renforcement des capacités, coordination, intégration, etc.) :

<Texte fourni pour mise à jour éventuelle>

Mécanismes de suivi et d'examen de la mise en œuvre :

<Texte fourni pour mise à jour éventuelle>

Application du Protocole de Cartagena et des obligations correspondantes au titre de la Convention (Note : cette partie s'appuiera sur les profils des pays figurant dans le Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques http://bch.cbd.int/protocol/parties/)

<Saisie de texte> ou <Texte fourni pour mise à jour éventuelle>

Application du Protocole de Nagoya et des obligations correspondantes au titre de la Convention (Note : cette partie s'appuiera sur les profils des pays figurant dans le Centre d'échange sur l'accès et le partage des avantages https://absch.cbd.int/search/countries)

<Saisie de texte> ou <Texte fourni pour mise à jour éventuelle>
